

Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 17 janvier 2024

Le mercredi 17 janvier 2024 à 18h30, le comité directeur s'est réuni en visio.

NOM - Prénom	Fonction	Présent / Excusé / Absent
CUPILLARD Dominique	Présidente	Présente
MERCIER Benjamin	Président Délégué	Présent
NOULARD Marie-Noëlle	Secrétaire Générale	Présente
LYSIK Sébastien	Secrétaire Adjoint	Absent
DETAIL François	Trésorier	Présent
GIBOT Véronique	Trésorière Adjointe	Présente
CARPENTIER Thomas	Vice-Président Formation	Présent
GUDIN Yves	Vice-Président Haut Niveau	Présent
ANDRE Didier	Vice-Président Activités NC	<i>Excusé</i>
KUREK Hervé	Vice-Président Détection	<i>Excusé</i>
BERTHE Dominique	Vice-Président Equipement/Collectivités	Présent
BEAUCOURT Laurent	Membre	Présent
BELLAID Karim	Membre	Absent
BREVIERE Jean Paul	Membre	Présent
FORTIN Marc	Membre – Responsable informatique	<i>Excusé</i>
HOSTE Julien	Membre – Responsable WP	Absent
LUCAS René	Membre	Présent
MEYER Stéphane	Membre – Responsable officiels	Présent
MILLOTTE Jérôme	Membre	Présent
VAN STALLE Gilbert	Membre – Responsable WP	<i>Excusé</i>
VANHEMS Christophe	Membre – Responsable juridique	Présent
ROUBLIQUE Philippe	Responsable des Maitres NC	Absent
POUILLIER Jean-Bernard	Président Honoraire	Absent
LUYCE Francis	Président Honoraire	<i>Excusé</i>
WACHTER Henri	Président Honoraire	Absent
DEMEY Jean-Claude	Membre Honoraire	Présent
BERNAVON Madeleine	Membre Honoraire	Absent
VIDOR Jean-Paul	Trésorier Honoraire	Absent
VASSAUX Chantal	Secrétaire Honoraire	Absent



Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 17 janvier 2024

Accueil de la présidente et actualités

Meilleurs vœux pour cette année olympique et électorale

Le club de Nogent est gestionnaire de sa piscine depuis le 31 décembre (gestion RH, scolaire, ...), la collectivité ne gère que les fluides.

Fin d'année endeuillée : la piscine de Sportica a brûlé ainsi que la salle de basket. Le club est accueilli dans les bassins alentour. La Ligue a proposé de travailler sur un bassin temporaire mais à ce jour pas de réponse du club et de la collectivité.

Le bassin temporaire à Maubeuge avec partenariat Banque Populaire : accord de principe, RDV prévu au mois de février.

Pause de la première pierre à la piscine de Coudekerque branche, la Ligue était représentée par Marie-Noëlle Noulard. Projet d'ouverture pour 2025.

Les Présidents départementaux ont été sollicités par la FFN pour un regroupement pour travailler au plus proche du territoire, les 2 et 3 février prochains. Un questionnaire préalable a été complété par les départements.

Préparation du futur :

- Bilan du plan de développement 2017 – 2024 préparé par les salariés
- Prévoir au Printemps une consultation des clubs pour la Ligue de demain 2024 – 2028

Des places ont été achetées pour les Jeux Olympiques : 1 place sera offerte à chaque membre du CODIR. Nous n'avons pas connaissance aujourd'hui ni des dates ni des disciplines disponibles. Le reliquat sera proposé à l'achat aux comités départementaux.

Calendrier électoral

Assemblées générales

AG Ligue (AG électorale et AG ordinaire) : 19 octobre 2024, si possible à Noeux les Mines au siège de la Ligue, avec séminaire des Présidents le matin comme les années précédentes.

En cas d'impossibilité pour Noeux les Mines, Denain, Achicourt ou Berck sont envisageables.



Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 17 janvier 2024

Assemblées générales des départements (AG élective et/ou AG ordinaire) : préalable à l'AG de la Ligue à week-end du 4-5-6 octobre 2024 ou week-end suivant

- Oise : AG élective et AG ordinaire le 5 octobre
- Pas de Calais : AG élective et AG ordinaire le 5 octobre à Olhain
- Somme : AG élective le 5 octobre en visio
- Aisne : AG élective le 12 octobre à Chauny
- Nord : AG élective et AG ordinaire le 5 octobre, à valider par le CD59

Pôle Natation / Eau libre

Coupe de France Eau libre 2024 : candidature du club de Creil pour le 6 juillet 2024

Avis Stéphane Meyer pour le jury : suite échange téléphonique avec David, il assurera la fonction de JA en Chef sur cette étape.

Engagement de la Ligue :

- Moyens humains : par le club
- Officiels : David Morisot
- Moyens matériels : Bouées, Arches, ...

Dominique BERTHE précise que la Coupe de France à Creil a eu lieu depuis plusieurs années, avec des conditions très satisfaisantes (sécurité, nageurs, officiels) et avec le soutien du comité départemental de l'Oise.

Implication de la Ligue au minimum matériel : à récupérer auprès de Xavier.

Un délégué régional devra également être désigné.

➔ Proposition validée à l'unanimité

Jérôme MILLOTE : les clubs ont été invités à une réunion de travail sur la mise en place des sections sport étude qui vont potentiellement remplacer les sections d'excellence sportive. Les délais pour les réponses sont assez contraints. Ces sections fonctionnent en partenariat avec l'éducation nationale. Est-ce la Ligue qui remonte les souhaits des clubs des SES en 3S ?

La Ligue n'a pas reçu de demande. La FFN a informé du processus, les informations doivent maintenant arriver au rectorat. Les établissements scolaires doivent se rapprocher des clubs et inversement. Il faut aussi se rapprocher des autres disciplines afin de constituer un groupe d'environ 25 enfants par niveau.

➔ Ce sont les structures qui doivent transmettre les informations à la FFN par discipline, après s'être rapprochés des établissements scolaires et du rectorat

Pôle Officiels

Appel à candidatures « immersion 2024 » pour les championnats nationaux du premier semestre 2024

- Laurence STOLF et Alain BUDZICH pour la deuxième session des Championnats de France Juniors à Chalon-sur-Saône de 19 au 21 avril.
 - Maxence THEVENOT pour la deuxième session des Championnats de France Open Été du 19 au 21 juillet (lieu à déterminer).
 - Laurent HERLEM pour le Giant Open de Saint Germain en Laye des 23 et 24 mars.
- ➔ Proposition validée à l'unanimité

Suite question lors de l'assemblée générale du 9 décembre 2023 du club LES TRITONS LUMBROIS

Message du club LES TRITONS LUMBROIS du 2 mai 2023 envoyé à Dominique Cupillard

Madame la Présidente,

Je vous remercie pour le versement de l'aide JAN pour la période concernée. Auriez-vous le document comptable correspondant à ce versement ? Je suis toutefois étonné du « prélèvement à la source » réalisée sur des lignes budgétaires qui n'ont à priori rien à voir entre elles.

Je me permets également de vous faire part de mon vif mécontentement relatif à la facture liée à la « contribution au jury » des Championnats Régionaux Benjamins que je conteste, au motif que je faisais moi-même partie de ce jury pour la journée du samedi 11 mars, unique journée à laquelle Les Tritons Lumbrois ont participé avec 4 nageuses :

<https://ffn.extranat.fr/webffn/resultats.php?idact=nat&idcpt=81276&qo=off>

Ce jury ne semblait, de plus, pas souffrir de pénuries d'officiels avec plus de 35 personnes présentes au bord du bassin !

Ce procédé m'interpelle fortement et me semble pour le moins contre-productif et disproportionné ; comment voulez-vous inciter, motiver les clubs à participer aux compétitions régionales en les pénalisant de la sorte !? Les modifications à répétition des règles d'accès aux différents Championnats – sans compter l'annulation de ceux-ci – sont déjà suffisamment discriminantes sans devoir ajouter d'amende.

Nous attendons donc le remboursement des 200 € indument prélevés, et nous vous informons qu'en l'état actuel des choses nous ne sommes pas certains de continuer à prendre part aux épreuves du programme régional dans le futur.

Cordialement

Franck HAUDEGAND, Président, LES TRITONS LUMBROIS

Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 17 janvier 2024

Réponse de Stéphane Meyer le 3 mai 2023 à Dominique Cupillard

Comme prévu dans le règlement NC 2023, les Jurys d'Appel n'entrent pas dans les décomptes des Jurys. Cf. extrait ci-dessous :

Le suivi annuel est réalisé par un cumul de points (CP).

Officiel non sollicité / réunion : présent : +1 pt

Officiel sollicité / réunion : présent : +1 pt absent : -2 pts

Les officiels réalisant des épreuves pratiques et le Jury d'Appel n'entrent pas dans le décompte.

Pour ta parfaite information, tu trouveras également en P.J la représentation en Officiels du Club des Tritons Lumbrois, dans les dernières compétitions à centre unique régionales, depuis la mise en place du suivi des Jurys :

TRITONS LUMBROIS						
Dkq 19/12/20						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Réu	Ratio Engts	
1	5	0	2	0	0	
Dkq 02 au 04/07/21						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Réu	Ratio Eng	
5	13	0	6	0	0	
Dkq 03 au 05/12/21						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Réu	Ratio Engts	
8	35	0	6	0	0	
Amiens 26 et 27/02/22						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts	
5	20	0	4	0	0	
Beauvais 26 et 27/03/22						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
9	21	0	3	3	0	0
Valenciennes 11 et 12/06/22						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
1	2	0	2	2	0	0
Dunkerque 24 au 26 juin 2022						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
4	20	0	5	5	0	0,00
Abbeville 12 et 13 novembre 2022						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
5	10	0	2	2	0	0,00
Saint Amand 11 et 12/03/23						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
4	11	0	2	2	0	0,00
Sous/total au 030523 depuis 191220						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts	
42	137	0	32	0,00	0,00	
Moyenne des Clubs						
27,64	136,88	9,52	13,42	0,64	0,09	

Proposition de Stéphane MEYER : respect du règlement avec maintien de la contribution car pas d'officiel présenté depuis 2020 + jury d'appel non comptabilisé comme indiqué dans le règlement

➔ Proposition validée avec 1 abstention et 14 vote pour

Demande d'annulation des factures amendes pour absence d'officiel de Péronne Natation

Message du 08/01/2024

Compte tenu de la situation financière du club, nous ne sommes pas en mesure de régulariser ces factures pour le moment. Le club s'efforce depuis 2 ans de mettre en place de nouvelles actions : loto, recherche de nouveaux sponsors, sollicitations diverses auprès des familles, demandes de subventions ... pour simplement pouvoir payer le salaire et les charges de l'unique salarié du club. Nous ne sommes pas même certains s'y parvenir si certains montants de sponsors ou de subventions étaient amenés à diminuer. Les cotisations de nos nageurs que nous ne pouvons plus augmenter n'étant pas du tout suffisantes à couvrir les salaires dus.

Nous faisons depuis l'an dernier payer, aux nageurs et à leurs familles, tous les engagements, tous les frais de repas sur toutes les compétitions, y compris aux nageurs sélectionnés pour les championnats régionaux.

Nous comprenons bien que la représentativité de tous les clubs est importante lors des compétitions et nous avons fait appel aux parents pour être officiels. Seulement nous avons perdu des licenciés et certains officiels ont des enfants plus grands qui quittent le club et ne peuvent plus assurer ce rôle. Nos nageurs les plus grands qui pourraient assurer ce rôle deviennent aussi internes ou étudiants et quittent le secteur pour leurs études.

Notre bureau a changé dernièrement pour les mêmes raisons et les parents dont je fais partie n'ont pas de connaissance particulière concernant les pratiques de natation. Nous n'avons donc pas pris connaissance des amendes qui nous seraient facturées si nous n'avions pas d'officiels lors de ces journées car nous ne nous serions peut-être pas engagés sur celles-ci. Nous nous posons d'ailleurs la question pour les prochains championnats régionaux car nous ne sommes pas assurés d'avoir suffisamment de nouveaux officiels et nous avons maintenant connaissance du règlement. Compte tenu de notre situation financière, nous ne pourrions pas consacrer de telles sommes sauf à répartir le montant des amendes aux familles des nageurs participants. Ce sont des discussions que nous allons devoir avoir avec nos familles pour les prochaines journées.

Nous sommes tout de même surpris que la représentativité attendue sur des régions soit la même quel que soit le nombre de licenciés et le nombre de nageurs ayant des temps de qualification. Il est difficile aujourd'hui d'être un petit club en milieu rural et il a déjà été très compliqué pour nous de réussir à trouver des volontaires pour le bureau.

Pour les benjamins, nous n'avions que 3 nageurs à Soissons, cela signifie pour nous, que tous les parents devraient être officiels pour que cela puisse fonctionner. Pour être totalement transparent,



Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 17 janvier 2024

Lise Gaudefroy était présente à Soissons le dimanche, mais ne s'était pas manifestée pour être officielle car notre entraîneur était absent. Elle avait donc encadré les 3 nageurs pour cette journée. Loin de nous l'idée de contester le règlement, nous nous efforcerons de trouver des solutions mais je me permets de vous expliquer la situation que nous traversons ainsi que le découragement quand nous dépensons déjà tellement de temps et d'énergie à trouver des moyens de maintenir le club en activité.

Bien cordialement.

Sylvie Dermay, Secrétaire pour Péronne Natation

Proposition de Stéphane Meyer

En P.J le suivi des participations aux compétitions concernées par le suivi des Officiels depuis 2020.

Participation de nageurs à 49 réunions dont 8 avec présentation d'officiel.

Pour information, 11 Clubs n'avaient qu'1 nageur à Soissons et 6 Clubs à Saint-Amand.

Ces Clubs ne peuvent et ne doivent pas être dispensés de représentation.

La règle est définie depuis 2019 et le dispositif mis en place fonctionne. L'évolution des ratios des Clubs le démontre.

Face aux éléments apportés par Jean-Paul, je ne peux que regretter la situation que traverse actuellement le Club de Berck sur Mer mais le défaut de représentation n'est pas récent.

Toutefois, pour répondre favorablement/partiellement à la demande, je propose à titre exceptionnel et unique de passer à 0€ les seules contributions de Saint-Amand, soit 400€ de remise au lieu des 800€ demandés. Il est en effet indispensable de rester cohérent avec tous les Clubs de Notre Ligue.

Proposition : exemption de 300 euros exceptionnelle et unique

➔ Vote :

- Pour : 1
- Abstention : 4
- Contre : 9

Demande d'annulation des factures amendes pour absence d'officiel de Berck Natation

Message du 04/01/2024

Chère Présidente, chère Dominique

J'aimerais attirer ton attention sur la situation du club vis-à-vis des amendes liées à l'absence d'officiel(le)s lors des compétitions de la ligue. À la suite de la fermeture de la piscine depuis le 9 octobre pour travaux et pour une durée minimale d'1 an, le Berck natation c'est seulement 30 adhérents dont 19 compétiteurs toutes catégories confondues.

Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 17 janvier 2024

Cette fuite de nos adhérents a engendré une perte totale de nos officiel(le)s puisque nos officiel(le)s étaient les parents de nageurs qui ont aujourd'hui quitté le club. A cette situation il faut ajouter au mois de juin dernier le décès du papa d'une nageuse du club qui était également l'un de nos officiels. Je reste à ce jour le seul est unique officiel du club mais je suis aussi l'encadrant principal puisque par suite de la fermeture nous avons également perdu nos entraîneurs principaux. J'assume donc les 2 fonctions depuis la fermeture de la piscine.

Pour rappel :

A Soissons : 1 nageur (Oscar Houbron) + moi en encadrant

A Saint-Amand : 1 nageuse (Clémence Cauchin) + moi en encadrant

Bilan de ces 2 compétitions de Ligue 800 € d'amende.

Devant les difficultés que nous rencontrons cette saison, je sollicite de ta bienveillance l'annulation des factures liées à ces amendes en attendant des jours meilleurs pour le club.

BERCK SUR MER						
Dkq 19/12/20						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Réu	Ratio Engts	
0	0	0	0	0	0,00	
Dkq 02 au 04/07/21						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Réu	Ratio Eng	
3	18	0	6	0,00	0,00	
Dkq 03 au 05/12/21						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Réu	Ratio Engts	
10	65	0	6	0,00	0,00	
Amiens 26 et 27/02/22						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts	
5	32	0	4	0	0,00	
Beauvais 26 et 27/03/22						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
6	27	0	4	4	0,00	0,00
Valenciennes 11 et 12/06/22						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
1	3	0	2	2	0	0,00
Dunkerque 24 au 26 juin 2022						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
6	42	0	5	3	0	0,00
Abbeville 12 et 13 novembre 2022						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
12	71	2	4	4	0,50	0,03
BILAN 2022						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
30,00	175,00	2	19	15	0,11	0,01
Moyenne des Clubs 2022						
Saint Amand 11 et 12/03/23						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
5	26	0	4	4	0	0
Amiens 30/06 au 02/07/23						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
9	61	6	6	6	1	0,10
Soissons 25 et 26/11/23						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
1	4	0	4	4	0	0,00
Saint Amand 01 au 03/12/23						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
1	4	0	4	4	0	0,00
BILAN 2023						
Nageurs	Engts	Officiels	Réunions	Sollicitation	Ratio Off/Réu	Ratio Off/Engts
16,00	98,00	6	18	18	0,60	0,07
Moyenne des Clubs 2023						
					1,85	0,44

➔ Vote :

- Pas d'exonération : 3
- Exonération 1 compétition : 7
- Abstention : 4

Demande d'annulation des factures amendes pour absence d'officiel de Gravelines

Facturation en cours quand incendie de la piscine. Il paraît inopportun d'envoyer une facture durant cette période exceptionnelle et difficile pour le club de Gravelines.

➔ Vote :

- Contre : 0
- Abstention : 2
- Pour : 12

Conclusion sur les exonérations

Le CODIR décide de n'exonérer que les clubs qui ont des bassins fermés. Ce point sera mis à réflexion par le pôle officiel, ainsi que les aléas climatique, afin de l'intégrer au règlement. Toutes suggestions / réflexion est à envoyer à Stéphane MEYER.

Pôle Maitres

Message du 15/01/2024

Je vous informe que les nageurs Masters d'Hirson ont été contraints de déclarer forfait pour les Régionaux organisés à Saint-Quentin hier.

Nous avons dû rebrousser chemin à 20km d'Hirson, car les conditions de circulation étaient épouvantables en Thiérache à cause du verglas (routes non salées) et ne nous ont pas permis de nous rendre à Saint-Quentin. De plus, des pluies verglaçantes étaient aussi annoncées en soirée, pour la route retour.

Notre forfait a été déclaré auprès de Véronique GIBOT avant le début des épreuves. Nous sommes désolés de n'avoir pu participer à cette compétition, d'autant que nous espérions aller chercher des temps qualificatifs pour les France Masters.

Pourrions-nous être exemptés des frais d'engagement (98€) pour ne pas pénaliser financièrement le club ? Notre forfait est complètement indépendant de notre volonté.

Brigitte DAMBRON, Présidente d'Hirson Natation

➔ Proposition validée à l'unanimité

Pôle Formation

Gestion administrative CAEP MNS

A la suite du départ de Séverine Frein, Céline Stuyvaert, en charge des CAEP MNS au CREPS, propose, que le CREPS reprenne l'intégralité de la gestion administrative (suivi des inscriptions, relances, rédaction des conventions etc.)

Habituellement c'est Séverine qui était en charge de cette partie et l'ERFAN percevait 15 € par stagiaire. Le CREPS reverse à l'ERFAN :

- 15 € de frais administratif
- 192.15 € par stagiaire avec un financement personnel
- 252 € par stagiaire dont la formation est prise en charge par un financeur

L'ERFAN organise 3 sessions d'environ 20 stagiaires.

Dans les stagiaires, pour la majorité, le tarif est de 252 €

- 60 stagiaires x 252 € = 15120 €
- 60 stagiaires x 15 € = 900 €

Si la partie administrative revient intégralement au CREPS, l'ERFAN ne bénéficiera plus des 900€.

➔ Proposition validée à l'unanimité

Formation instructeurs Aisance Aquatique

La cinquième formation nationale d'instructeurs « Aisance Aquatique » FFN se tiendra du dimanche 17 mars (fin de journée) au vendredi 22 mars 2024 (midi) à La Teste-de-Buch. La FFN lance un appel à candidatures concernant les futurs nouveaux instructeurs « Aisance Aquatique » FFN. Aussi, la FFN nous invite à identifier dans notre territoire, en lien avec l'ERFAN, deux nouveaux formateurs présentant le profil adéquat pour suivre cette formation qui sera totalement prise en charge par la FFN, hors frais de déplacement. Les deux personnes identifiées par territoire devront être des formateurs expérimentés sur l'enseignement de la natation et reconnus pour leur qualité pédagogique. Ils devront préalablement avoir suivi une formation Encadrant Aisance Aquatique et devront impérativement être présents sur l'intégralité de la formation sachant qu'ils seront amenés, le cas échéant, à dispenser dans notre territoire les formations d'« Aisance Aquatique » que nous nous sommes engagés à mener dans le cadre de l'appel à projets.

3 candidats : Nicolas GABIEL, Karine ROCHE, Yann DUBOIS

Il est probable que les 3 candidats soient pris en charge. Nous leur établirons un contrat d'engagement moral / convention afin de mettre en place des formations aisance aquatique au sein de la Ligue.

➔ Proposition validée à l'unanimité



Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 17 janvier 2024

Séminaire entraîneurs

Le séminaire des entraîneurs aura lieu le 21 septembre 2024. Suite aux retours de la saison passée, l'organisation est réalisée sur une seule journée.

Il est demandé aux responsables de pôle de solliciter les ETR pour définir les sujets et intervenants souhaités.

Formation NFS

- 1^{er} module : 16/17/18 avril 2024 – Amiens
- 2^e module : distanciel
- 3^e module : 04/05/06 juin 2024 – Amiens ou Dunkerque

Clémence BILLET prévoit également un recyclage NFS lors des modules.

Tarifs

- Formation complète : 1 200 €
- Recyclage NFS : 100 € avec repas

Attention, la demande de prise en charge AFDAS doit se faire 15 jours avant le début de la formation

4 clubs avaient émis avoir des candidats potentiels : Amiens, Lillers, Marcq en B, Tourcoing et Seclin. Clémence BILLET va les appeler pour confirmer.

Organisation générale ERFAN

Nicolas DEPRIESTER est maintenant autonome dans la gestion des officiels. Ainsi Clémence BILLET est libérée de ces missions et cela lui permet de prendre du temps pour les fonctions de coordinatrice de l'ERFAN suite au départ de Séverine FREIN.

Affaires disciplinaires

Composition de l'organisme de discipline : proposition d'ajouter Severyne ARDELLE afin qu'il y ait également 1 représentant de l'Oise. Christophe VANHEMS précise qu'il n'y a pas d'obligation de représenter l'ensemble des départements. Il explique également que la majorité des membres ont une compétence water-polo car l'expérience passée montre que la majorité des organismes de discipline se réunissent pour des affaires water-polo. Par conséquent, Dominique BERTHE retire la candidature de Severyne ARDELLE.

L'organisme de discipline va être convoqué car un officiel de table de Harnes, lors d'un match Harnes / Denain, aurait eu un geste violent vers un entraîneur de Denain. Christophe VANHEMS a été saisi comme instructeur. L'organisme aura lieu la première quinzaine de février. L'entraîneur a déposé plainte.

Gestion Ressources humaines

Temps de travail avec les salariés de cet après-midi

- Maryline CHERON va lister le matériel dans un tableau avec répartition par événement
- Un nouveau fond de podium a été commandé car l'actuel est détérioré
- De nouveaux sacs de transports vont également être commandés afin de mieux protéger le matériel
- Equipement : la commande ARENA va être livrée à Noeux les Mines puis Nicolas DEPRIESTER se charge du flochage et de la distribution par pôle
- Femme en Or : pour la promotion 2024, appel à candidature en février pour publication en mars. Pour la promotion 2023, invitations aux événements suivants :
 - o NA : swim artistic show
 - o NC : meeting de Béthune
 - o WP : finale Lille Nice
 - o Accompagnement et moment de convivialité à organiser
- Plongeon : sollicitation de la FFN pour accompagnement sur le développement de cette discipline. A voir si des licences sont prises sur le club de Ligue, si cela peut avoir un impact sur la facture sur le fond de péréquation.
- Beach WP et Swim Expérience : à évaluer selon les prérequis / budgets. Voir avec le club de Laon qui dispose du matériel pour le terrain de jeu (25-26 mai 2024)
- Récompense : devis à faire pour 5 000 tours de cou, éventuellement avec partenariat du cabinet expert-comptable, et les pôles restent autonome sur la gestion des médailles et récompenses.
- Enquêtes aux clubs :
 - o Pôle informatique : besoin de formations extranat
 - o CROS : clubs touchés par les intempéries
 - o Pôle des territoires : construction budget et projet de club
- Validation projet Banque populaire et bassins temporaires : RDV le 6 février 2024 + relance de Maubeuge qui pourrait être le premier chantier de ce projet
- Pas de retour sur la certification des bassins de Soissons et Wormhout

Gestion des ressources humaines

Proposition d'associer Laurent Beaucourt sur ces missions

➔ Proposition validée à l'unanimité

Enquête RPS/QVT

- Envoi des adresses mails par Marie-Noëlle NOULARD à Laurent BEAUCOURT fin janvier

- Envoi de l'enquête aux salariés début février
- Réponse souhaitée sous 15 jours

Trésorerie

Point trésorerie

	31/08/2023	13/11/2023	09/12/2023	17/01/2024
Compte courant n° 53938500319	10 799,39 €	36 667,22 €	16 180,36 €	21 657,25 €
CSL n°53942546480	160 000,00 €	140 000,00 € 0,50%	263 500,00 € 0,50%	230 000,00 € 0,50%
LIV A ASS n°53942546439	77 117,74 €	77 117,74 € 3,00%	77 117,74 € 3,00%	79 366,99 € 3,00%
DAT n°53994328160	- €	120 000,00 € 3,31% - 12 mois	120 000,00 € 3,31% - 12 mois	120 000,00 € 3,31% - 12 mois 2 249,25 €
Solde trésorerie	247 917,13 €	373 784,96 €	476 798,10 €	451 024,24 €

Les fichiers Excel Pôle ont été envoyés à chaque pôle.

Carla

Mise en place d'une plateforme de gestion des déplacements et indemnités : solution CARABELLA au 01/03/2024. C'est le prestataire de la FFN, le fonctionnement sera similaire.

Abandon de frais en faveur de la Ligue

Application des du tableau des indemnités kilométriques, plus favorable que le remboursement des kilomètres au tarif de 0.35 €/km.

Contractualisation avec les partenaires de la Ligue (kiné, ostéo, ...)

Tous les documents sont en cours de rédaction.

Dominique CUPILLARD

Présidente

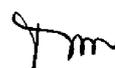
Ligue Régionale de Natation Hauts de France



Marie-Noëlle NOULARD

Secrétaire générale

Ligue Régionale de Natation Hauts de France





Compte rendu de consultation du comité directeur

Date : 4 octobre 2024

Il a été demandé aux membres du Comité Directeur de se prononcer par voie électronique sur le procès-verbal du comité directeur du 15 novembre 2023 et 17 janvier 2024.

Résultats de la consultation pour le PV du 15 novembre 2023

- Pour : 16/21
- Abstention : 0/21
- Contre : 0/21
- Non réponse : 5/21

Résultats de la consultation pour le PV du 17 janvier 2024

- Pour : 16/21
- Abstention : 0/21
- Contre : 0/21
- Non réponse : 5/21

Dominique CUPILLARD

Présidente

Ligue Régionale de Natation Hauts de France

Marie-Noëlle NOULARD

Secrétaire générale

Ligue Régionale de Natation Hauts de France